

UNE VISION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES JEUNES EN 2022

DES PERSPECTIVES D'EMPLOI FAVORABLES AUX JEUNES DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR

Les évolutions de l'emploi par métiers à horizon 2022 devraient être favorables aux jeunes débutants par rapport à d'autres catégories d'actifs, en particulier les diplômés de l'enseignement supérieur, et notamment les Bac+3 et plus. De nombreux métiers requérant des compétences techniques soumises à fort renouvellement, et employant une forte proportion de juniors, se développeraient : ingénieurs, informaticiens, techniciens de l'agriculture, spécialistes de la communication et de l'information, etc. Les progressions d'effectifs projetées pour les infirmiers et professions paramédicales, les attachés commerciaux, les professionnels de l'action sociale, culturelle ou sportive devraient de même profiter aux jeunes...

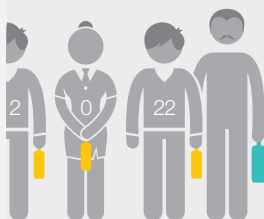
Certains métiers, moins qualifiés mais ouverts traditionnellement aux débutants, offriraient en revanche moins de débouchés aux jeunes ouvriers de la mécanique ou de l'électronique, aux jeunes comptables et employés de la banque et de l'assurance. L'importance des départs en retraite d'ici 2022 pourrait engendrer une hausse significative des recrutements de juniors, dans les métiers qui n'y font pas appel habituellement (y accéder réclamant une expérience préalable), à l'instar des cadres de la banque et de l'assurance ou des ouvriers qualifiés du bâtiment. Les services à la personne (aides à domicile, assistantes maternelles...), métiers en forte croissance, recrutent également peu de débutants. La professionnalisation de ces métiers, avec la création de baccalauréats professionnels, pourrait modifier la tendance, en contribuant à une hausse des embauches de jeunes.

Du fait de leur surreprésentation dans les contrats précaires (CDD, intérim), l'emploi des jeunes se montre sensible aux variations de la conjoncture. Dans un contexte de croissance dynamique, accélérant la conversion de l'économie française vers une société de la connaissance et des services (scénario cible), le taux de chômage des jeunes pourrait fortement diminuer. Cette baisse serait moins marquée dans un scénario de sortie de crise progressive (scénario central). Si le ralentissement économique perdurait (scénario de crise), le taux de chômage des débutants se maintiendrait. Il toucherait principalement comme aujourd'hui les non-diplômés et les titulaires de CAP/BEP ; la concurrence entre les diplômés serait accrue, entraînant des phénomènes de déclassement en chaîne.

PLUS D'APPRENTIS EN 2022 À CERTAINES CONDITIONS



550 000
apprentis
en 2022
(+25% par rapport
à 2012)



+50% d'apprentis
dans certains métiers



20
22

Le rapport *Les métiers en 2022*
(Prospective des métiers
et qualifications)
est disponible sur
strategie.gouv.fr



Un tel objectif n'est envisageable qu'avec une forte progression de la proportion d'apprentis dans les nombreux métiers où leur présence est actuellement faible. La gamme plus large des métiers investis permettrait une augmentation de la proportion de femmes apprenties et faciliterait leur insertion professionnelle. Le développement de l'alternance pourrait également passer par des contrats de professionnalisation.

Le recours à l'apprentissage pourrait doubler dans certaines catégories :

- les métiers faisant appel à de fortes compétences cognitives : ingénieurs et techniciens de l'informatique, cadres de l'industrie, professionnels de la communication et du spectacle ;
- certaines professions de l'industrie, du bâtiment ou du tertiaire : des conducteurs d'engins aux techniciens de maintenance, des comptables aux aides-soignants, des spécialistes de l'action sociale aux formateurs ;
- quelques métiers d'employés ou d'ouvriers, où le recours à l'alternance est pratiquement inexistant, comme chez les agents de sécurité et de gardiennage, le personnel d'entretien, les aides à domicile, les conducteurs routiers ou les livreurs.